

Bulletin d'inscription et déclaration sur l'honneur pour la
Brocante Nocturne de Ste Geneviève

À nous retourner
AU PLUS TARD POUR LE 15 AOUT

Comité des fêtes
2 rue Maurice Bled
60730 – SAINTE GENEVIEVE

Organisée par et au profit de l'association du Comité des
Fêtes (Association Loi 1901)

Merci de ne pas jeter sur la voie publique



BROCANTE NOCTURNE
De Ste GENEVIEVE au Stade Municipal

Seulement 100 places
Feu d'artifice, musique et soirée Moules/Frites

Le samedi **12 septembre 2020**, 13h-23h (installation à partir
de 11h, interdiction d'installer après 13h)

Réservation au plus tard pour le 15 août 2020

2 rue Maurice Bled – 60730 SAINTE GENEVIEVE
Mobile : 07.85.61.41.82

Mail : comitedesfetessaintegenevieve@gmail.com

Restauration toute la journée

Sandwiches – Frites –
Pâtisseries



Moules-Frites le soir
Boissons chaudes, froides,
bières....

Tarifs

Particuliers Ste Ge : 4€/m
Particuliers Extérieurs : 5€/m
Professionnels : 7€/m

Règlement

Article 1 – Particuliers exposants

Conformément à l'article L.310-2 du code de Commerce : « les particuliers non-inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an. » Ils devront avoir fourni une photocopie recto-verso de leur carte nationale d'identité (ou passeport) ainsi que la déclaration sur l'honneur signée et datée.

Article 2 – Professionnels exposants

Ne seront autorisés que les brocanteurs professionnels (meubles, cartes postales, livres ...) et les artisans. Ils devront avoir fourni une photocopie recto-verso de leur carte nationale d'identité (ou passeport) ainsi que leur carte professionnelle ou extrait Kbis datant de moins de trois mois. Tout contrevenant pourra être invité à quitter les lieux, par les organisateurs ou la gendarmerie, sans prétendre à un remboursement.

Article 3 – Horaires

L'installation des stands débutera à 11h précises (il n'y aura personne sur place avant cette heure). A 14h, tout stand inoccupé sera redistribué et non remboursé. Les mauvaises conditions météorologiques éventuelles ne donneront pas lieu à un remboursement. La fermeture des stands ne sera pas autorisée avant 23h.

A la fin de la brocante, les emplacements seront à nettoyer et aucun objet ne devra rester sur place.

Article 4 – Parcours

La vente est interdite en dehors du parcours prévu et numéroté par les organisateurs.

Article 5 – Véhicules/Parking

Dès 13h, tous les véhicules devront avoir regagné le parking ou être garés à l'emplacement défini par les organisateurs. En effet pour appliquer les consignes du Plan Vigipirate aucun véhicule ne sera autorisé à rentrer ou sortir mis à part les secours. Le parking est gratuit.

Article 6 – Stands

La largeur des stands ne devra pas dépasser l'axe médian défini par l'organisation (passage des véhicules sécurité : ambulance, pompiers).

Article 7 – Sécurité

Pour le bien de tous, un service de sécurité propre à l'association sera mis en place. Tout exposant devra se soumettre sans contestation aux contrôles des organisateurs, de la mairie, ou de la Gendarmerie.

Article 8 – Inscriptions

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

L'inscription ne sera acquise qu'après réception par nos services du règlement par chèque à l'ordre du 'Comité des Fêtes de Sainte Geneviève' et des documents demandés (voir articles 1 et 2).

Le jour de la brocante, les emplacements restants disponibles seront vendus aux mêmes conditions. **La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation du présent règlement.**

Article 9 – Assurances

Tout exposant doit être assuré personnellement.

Article 10 – Clôture des inscriptions

Les inscriptions seront clôturées le 15 août 2020

Bulletin d'inscription et déclaration sur l'honneur

A retourner au plus tard le 15 août 2020

Brocante de SAINTE GENEVIEVE - Comité des Fêtes
2 rue Maurice Bled - 60730 SAINTE GENEVIEVE

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le ___/___/___ , D^épt : __ , Pays : _____

Domicilié(e) à _____

Code postal : _____ , Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Déclare sur l'honneur être :

- Particulier et :
 - Ne pas avoir participé à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année
 - Ne vendre que des objets personnels et usagers
- Professionnel et demande la réservation d'un emplacement stand de __ mètres linéaires

Montant total à régler _____

Chèque à l'ordre du '**Comité des Fêtes de Sainte Geneviève**'

Ci-joint **obligatoire** :

- Photocopie recto-verso de ma carte d'identité ou passeport (particulier & professionnel)
- Photocopie du Kbis (professionnels uniquement)

J'ai pris connaissance du présent règlement de la brocante et m'engage, en le signant, à le respecter.

Signature :